

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



ÉTUDIER EN FRANCE

**DEVENIR BOURSIER
EXCELLENCE-MAJOR**

UN PROGRAMME DU



LE MOT DU DIRECTEUR



© AEFÉ

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international soutient activement la mobilité étudiante et l'attractivité de l'enseignement français. À ce titre, il finance avec l'AEFE le programme des Bourses Excellence-Major, créé en 1992.

Piloté par l'AEFE, qui en a confié la gestion administrative à Campus France, ce programme permet de soutenir près de 800 étudiants de nationalité étrangère pendant cinq années d'études en France, soit le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme de niveau Master 2 ou équivalent.

Chaque année, 180 à 200 nouveaux boursiers intègrent ce programme prestigieux. Ces futurs étudiants, une fois sélectionnés par une commission d'experts, bénéficient d'un accueil et d'un suivi personnalisés mis en œuvre par le service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE (SORES).

Dans un contexte de mobilité accrue des étudiants et de forte concurrence entre les différents systèmes d'enseignement supérieur, le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger constitue un atout pour la promotion des universités et des grandes écoles françaises à l'international. Le programme Excellence-Major contribue activement au développement de l'attractivité de la France auprès des meilleurs bacheliers étrangers du réseau.

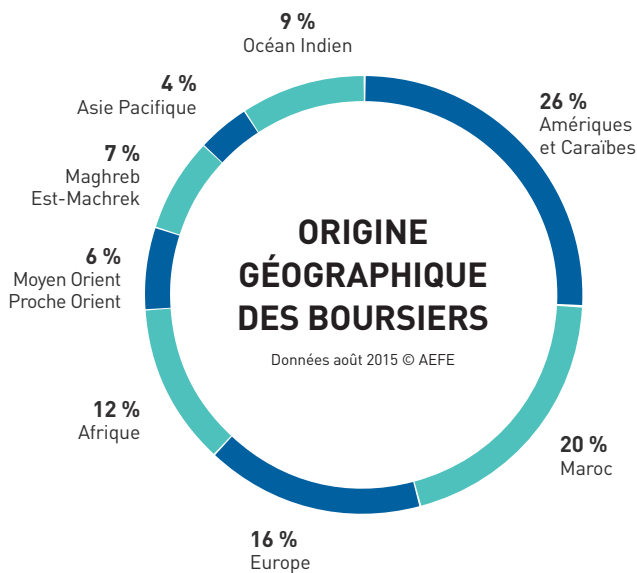
La présente brochure vous permettra de prendre connaissance des modalités nécessaires pour présenter une candidature à ce programme phare de l'AEFE.

Excellente lecture à toutes et à tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Bouchard'.

Christophe BOUCHARD,
Directeur de l'AEFE

LES CHIFFRES CLÉS



1

Commission annuelle de sélection

500

Candidatures examinées

200

boursiers sélectionnés sur critères d'excellence

800

boursiers accompagnés sur 5 ans

80

nationalités représentées

Réunion d'accueil, lycée Henri IV, escalier d'honneur, septembre 2014 © Cyril Bruneau



LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- **ÊTRE UN ÉLÈVE ÉTRANGER**

(ne disposant pas de la nationalité française) scolarisé en classe de terminale dans un lycée AEFÉ dont le niveau secondaire est homologué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- **PRÉSENTER UN EXCELLENT DOSSIER SCOLAIRE**

(première et terminale)

- **AVOIR UN PROJET AMBITIEUX D'ÉTUDES SUPÉRIEURES** en France sur 5 ans

- **AVOIR UNE FORTE MOTIVATION**

et une bonne capacité d'adaptation

- **OBTENIR UNE MENTION TRÈS BIEN OU BIEN** au baccalauréat



Questions/réponses avec l'AEFE, réunion d'accueil, lycée Henri IV, 2014
© AEFÉ

LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE

MARS

IDENTIFICATION

des candidats à la bourse Excellence-Major par l'équipe pédagogique du lycée français.

Les dossiers de candidature, constitués des bulletins de 1^{ère} et de terminale, d'une lettre de motivation et d'un mini CV, sont ensuite présentés à l'AEFE après avoir été classés par les services de coopération et d'action culturelle de l'ambassade.

MAI

ÉVALUATION

des candidats par une commission d'experts représentant les filières de l'enseignement supérieur français (proviseurs de lycée à CPGE, présidents d'universités, directeur de Sciences Po...).

SÉLECTION

uniquement sur les résultats scolaires, le projet d'études et la motivation, sans conditions de ressources financières ni d'origine géographique.

JUILLET

ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA BOURSE aux candidats sélectionnés conditionnée par l'obtention de la **MENTION TRÈS BIEN** ou **BIEN** au baccalauréat et la confirmation d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français.

UN SOUTIEN ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le boursier Excellence-Major bénéficie du statut de boursier du gouvernement français (BGF) qui lui facilite les démarches administratives (visa, carte de séjour...) et l'attribution d'un logement en résidence universitaire.

TROIS NIVEAUX DE BOURSE SELON LA SITUATION FAMILIALE :

LA BOURSE DE RENTRÉE

participation annuelle forfaitaire de 500 € et couverture sociale

LA BOURSE TAUX 1

Allocation mensuelle de 222 €

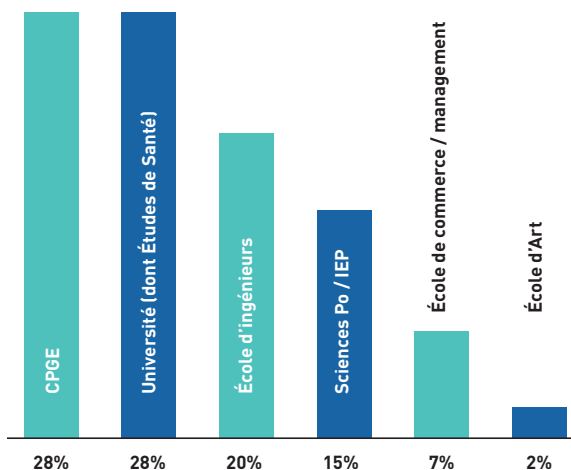
LA BOURSE TAUX 2

Allocation mensuelle de 685 €

Selon le taux de bourse, des **PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES** peuvent être attribuées au boursier (billet d'avion, prise en charge des frais de formation à hauteur de 5 000 €...).

RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR FILIÈRE D'ÉTUDES

Année 2016 © AEFÉ



“

Le dispositif BEM a été déterminant dans mon parcours professionnel.”

François SYLLA,
Ancien élève du lycée français Albert-Camus de Conakry
Ancien BEM - Promotion 2000
Fondateur de l'entreprise Source LAB

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



Réunion d'accueil, Sciences Po, Campus de Poitiers, septembre 2015
© AEFE

UN SUIVI INDIVIDUALISÉ

L'AEFE accompagne chaque boursier durant ses 5 années d'études, aussi bien sur le plan pédagogique que dans ses démarches administratives.

Des réunions d'accueil à Paris et en région sont organisées chaque année au mois d'octobre. Moment convivial, elles permettent aussi aux nouveaux boursiers d'obtenir toutes les informations pratiques sur leur installation en France.

“ C'est toujours dur de partir, surtout que je suis arrivé mineur, [...] mais la bourse m'a beaucoup facilité la vie en France. ”

An Thach NGUYEN,
Ancien élève du lycée Alexandre-Yersin de Hanoï,
promotion 2008.

“ La bourse m'a permis de faire ma sélection entre les offres d'enseignement supérieur de différents pays. ”

Stéphanie JAALOUK,
Ancienne élève du Grand Lycée
franco-libanais, promotion 2011.



Réunion de rentrée, lycée Louis-le-Grand, Paris, septembre 2012 © AEFE

UN DISPOSITIF DE PARRAINAGE

Chaque nouveau lauréat bénéficie, s'il le souhaite, d'un dispositif de parrainage mis en place par l'AEFE. La marraine ou le parrain est un(e) boursier(e) plus avancé(e) dans le programme.

“ J'aurais eu énormément de mal à pouvoir venir faire cinq années d'études en France sans la bourse Excellence-Major. ”

Gabriel OBANDO,
Ancien élève du lycée Victor Hugo de Managua, Nicaragua, promotion 2008

LES RÉSEAUX D'ANCIENS ÉLÈVES



L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE (ALFM)

L'ALFM fédère plus de 50 associations locales d'anciens élèves à travers le monde.

Elle a pour objectifs principaux de renforcer, en France comme à l'étranger, les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves et aussi de les associer aux projets de leurs établissements d'origine. Enfin, l'ALFM vise à faciliter le développement de relations professionnelles avec les entreprises françaises présentes à l'international.

Le réseau des anciens élèves des lycées français du monde regroupe des personnalités dans tous les domaines d'activités dont la réussite témoigne de l'excellence de l'enseignement français à l'étranger.

alfm.fr • facebook.com/alfmonde



ALLIANCE GÉNÉRATIONS ORIENTATION RÉSEAU AEFÉ (AGORA)

AGORA est un site collaboratif de mise en relation des élèves et anciens élèves des lycées français à l'étranger pour échanger et témoigner sur leurs parcours d'études supérieures. Ce site, présent dans 3 zones géographiques de l'AEFE (Asie-Pacifique ; Proche-Orient, Moyen-Orient et Péninsule indienne ; Europe ibérique), est notamment ouvert à tous les boursiers et anciens boursiers Excellence-Major.

agora-aeфе.fr • facebook.com/agora.aefe

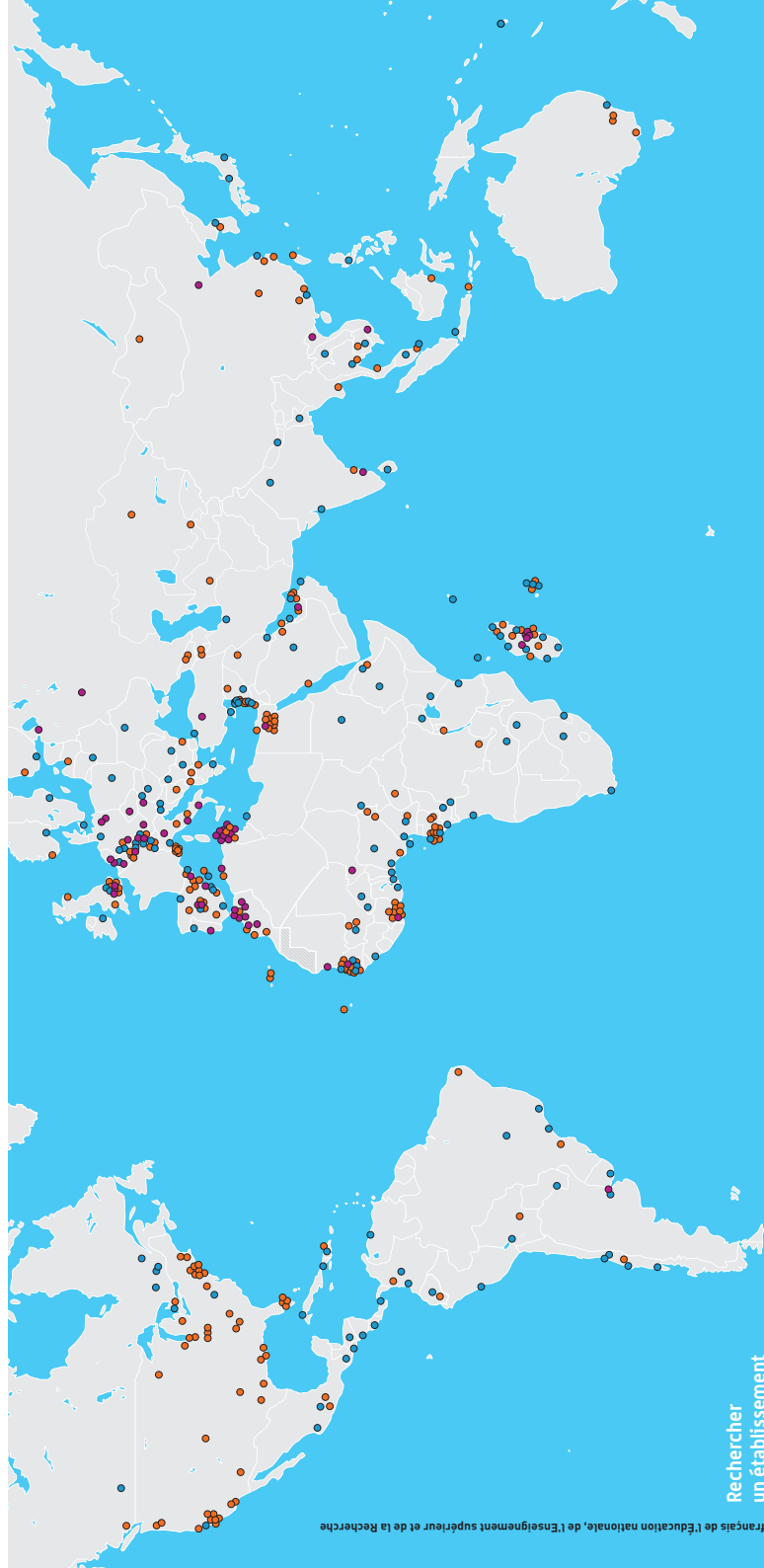


FRANCE ALUMNI, LE RÉSEAU DES ANCIENS ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN FRANCE

Chaque année, 100 000 étudiants internationaux sortent diplômés du système éducatif français. Après leurs études supérieures, la plateforme numérique France Alumni, créée à l'initiative du ministère des Affaires étrangères et du Développement international par Campus France, leur permet de rester en réseau et de valoriser leur séjour en France dans un cadre professionnel.

francealumni.fr • facebook.com/FranceAlumniParis

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*



136 pays

494 établissements

336 000 élèves

dont 88 de la Mission laïque française

Les établissements :



Rechercher
un établissement

